

Le Tambour de la Fraternité

Bulletin trimestriel de l'Association
« Les Amis de Gikongoro »
N° 36 — Mai 2014



Editorial

Le Tambour commémore, lui aussi

le 20ème anniversaire du génocide

FRANCE-RWANDA : relations tumultueuses hantées par les fantômes du génocide ! Kagame accuse la France !

Dans un entretien avec un journaliste du magazine « Jeune Afrique » (auquel le gouvernement du Rwanda achète régulièrement au prix fort des pages de publicité qui encensent le pouvoir de Kagame) du 5 avril 2014, le président Kagame du Rwanda a tenu des propos durs, vexatoires et vindicatifs contre la France.

Il accuse la France de » participation à l'exécution du génocide de 1994 et stigmatise « le rôle direct de la Belgique et de la France dans la préparation politique du génocide et la participation de cette dernière à son exécution ».

Il accuse les soldats français, particulièrement ceux de l'opération Turquoise d'avoir été »complices certes « mais aussi » acteurs des massacres. Cette opération, faut-il le souligner, a été créée par les Résolutions N°...925 et 929 du Conseil de Sécurité de l'ONU du 6 juillet 1994 comme force de maintien de la paix au titre du chapitre 7 de la Charte de l'ONU pouvoir d'intervention militaire en cas de besoin dans cette Zone Humanitaire Sûre dans le Sud-Ouest du Rwanda de juin à Août 1994.

Conférence débat : RWANDA, génocide de 1994 : 20 ans après...

Vérité, justice et réconciliation, La France au Rwanda, Le rôle de l'Eglise

**Samedi 14 Juin 2014 à 15 heures Maison de la Citoyenneté TOULOUSE
avec Monsieur Jean Marie Vianney NDAGIJIMANA**

Ancien **Les Amis de Gikongoro**

Les Caussanels 81500—St Lieux les Lavaur

Tél 00 05 63 41 60 18 amisdegikongoro@orange.fr

Les Amis de Gikongoro

Les Caussanels 81500—St Lieux les Lavaur

Tél 00 05 63 41 60 18 amisdegikongoro@orange.fr

Kagame et la France

Kagame accuse la France de « préparation politique » et de « participation à l'exécution du génocide de 1994. » Il accuse les soldats français, particulièrement ceux de l'opération Turquoise d'avoir été « complices certes mais aussi acteurs des massacres ».

Cette opération, faut-il le souligner, créée comme force de maintien de la paix par les Résolutions N° 925 et 929 du Conseil de Sécurité de l'ONU du 6 juillet 1994, a permis la délimitation d'une Zone Humanitaire Sûre dans le Sud-Ouest du Rwanda de juin à Août 1994. Beaucoup de vies humaines ont pu ainsi être sauvées par cette opération uniquement humanitaire. Pareilles accusations ont soulevé un tollé de réactions révoltées, déclenchant des appels au gouvernement français à défendre l'honneur blessé de la France.

Alain JUPPE, Ministre des Affaires Etrangères(1994-1995) dans le gouvernement Balladur, a appelé le Président Hollande à défendre l'honneur bafoué de la France face à « l'inacceptable mise en cause par le Président Kagame ». D'autres anciens Ministres, tels que Léotard et Védrine, se sont, eux aussi, érigés contre ces accusations et contre la réaction molle de la France dont la présence militaire au Rwanda relevait d'un Accord d'assistance militaire signé en 1975 par les deux pays. La France a également joué un rôle très important dans les négociations de paix ayant abouti aux Accords de paix d'Arusha du 4 août 1993.

Quant à l'Opération Turquoise, elle a été une décision courageuse de la France qui ne pouvait rester inactive face au drame rwandais, au moment où aucun autre pays ne voulait intervenir. Il est d'ailleurs étonnant que cette intervention autorisée par le Conseil de sécurité soulève autant de controverse et que les autres pays ayant choisi la politique de l'abstention voire de l'indifférence ne fassent l'objet d'aucune polémique.

L'actuel Ministre de la Défense a été très clair dans son message du 11 avril aux armées : "l'honneur de la France et de ses armées, c'est d'avoir, avant les autres, réagi au drame qui se déroulait sous le regard d'une communauté internationale paralysée". "Sauver un maximum de vies sans prendre parti dans la lutte pour le pouvoir qui était alors engagée: c'est le défi que beaucoup jugeaient impossible et que les troupes françaises de Turquoise ont pourtant relevé". poursuit Jean-Yves Le Drian.

Enfin, il est notoire que la virulence du Président Kagame contre la France a commencé dès que le juge antiterroriste Bruguières a lancé des mandats d'arrêt internationaux du 17 novembre 2006 contre le Président Kagame et 9 de ses plus proches officiers supérieurs mis directement en cause dans l'attentat du 6 avril 1994 contre le Falcon 50 du Président Habyarimana à son retour du sommet régional de Dar-es-Salam. Quelle sera sa réaction si jamais les conclusions de l'instruction sur cet attentat menée par le juge Trevidic mettent en cause Kagame et ses proches collaborateurs ?

Sigmund IRABONA

Le 5 juin 1994 à Gakurazo, Mgr Joseph Ruzindana, évêque de Byumba (Nord), Mgr Thaddée Nsengiyumva, évêque de Kabgayi (Centre), Mgr Vincent Nsengiyumva, archevêque de Kigali et Président de la Conférence des évêques catholiques du Rwanda ainsi que plusieurs autres religieux se faisaient assassiner. Aujourd'hui la lumière commence à être faite sur les auteurs et le déroulement de cet acte barbare. En effet, des témoins oculaires qui étaient présents durant l'exécution livrent leur témoignage inédit :

20 ans plus tard, une célébration du souvenir a eu lieu à Orléans les 20 et 21 juin autour de l'abbé DUKUZEMUNGU qui est l'un de ces témoins.

Nous non plus, n'oublions pas.

M Raffin

Drame rwandais: la vérité des acteurs

Dans notre précédent numéro du Tambour, nous vous annonçons la tenue de ce Colloque. Réuni à Paris au Sénat le 1/04/14

Oui, plusieurs personnalités, fins connaisseurs du Rwanda ou Rwandais se sont donnés toute une journée pour débattre sur la vérité souvent non ou mal dite sur le génocide rwandais.

Voici les principales interventions de ce jour.

Carla Del PONTE, ancienne Procureur du Tribunal pénal international pour le Rwanda, a accusé le président Kagame d'avoir fait obstruction aux enquêtes sur les crimes dont est accusé son mouvement, le Front patriotique rwandais (FPR). « *Le TPIR (Tribunal pénal international pour le Rwanda, ndlr) est un grand succès pour la justice internationale. Mais pour que la vérité soit totale, il faut que les crimes soient jugés de tous les côtés* ».

Gérald GAHIMA, comme les deux autres membres du Congrès national rwandais (Théoneste RADASINGWA et Jean Marie MICOMBERO,), a attaqué le gouvernement de Kagame sur tous les plans : droits de l'homme, libertés politiques et même sur ses résultats économiques.

Le Prof. Filip REYNTJENS, ancien consultant au Tribunal Pénal International pour le Rwanda est revenu sur « *la nécessité de poursuivre et de condamner ceux qui sont les auteurs de ce génocide* », en précisant « *qu'il est tout à fait légitime, et même nécessaire, d'évoquer également des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre commis par l'armée rwandaise et poursuivre les suspects du FPR* », car « *l'on ne peut mettre fin à l'impunité que si l'on condamne, que l'on poursuit tout le monde.* »

Le général LAFOURCADE, ancien Commandant de l'opération Turquoise, a fait le point sur leur rôle de protection des populations, donc strictement humanitaire. Et démenti l'exfiltration de génocidaires.

Alain JUPPE, Ministre des Affaires Etrangères(1994-1995) dans le gouvernement Balladur, a appelé le Président Hollande à défendre l'honneur bafoué de la France face à « l'inacceptable mise en cause par le Président Kagame ». D'autres anciens Ministres, tels que Léotard et Védrine, se sont, eux aussi, érigés contre ces accusations et contre la réaction molle de la France dont la présence militaire au Rwanda relevait d'un Accord d'assistance militaire signé en 1975 par les deux pays. La France a également joué un rôle très important dans les négociations de paix ayant abouti aux Accords de paix d'Arusha du 4 août 1993.

Le Tambour

(Suite de page 2)« Il y a vingt ans, dans la nuit du dimanche 05/06/1994, je me suis retrouvé être le seul rescapé d'un assassinat où 3 Évêques, 9 prêtres, 1 religieux et 2 laïcs dont un enfant de 8 ans ont péri. Minutieusement préparé pendant 3 jours et ordonné par M. Paul KAGAME l'actuel président du Rwanda, cet acte horrible a été mis en exécution par le FPR à Gakurazo (centre du Rwanda), dans une communauté religieuse.

Ces innocents ont été sauvagement assassinés après qu'ils aient fait preuve d'un immense témoignage d'amour. Quelques semaines auparavant, dès le 6 avril 94, pendant que le pays était à feu et à sang et que chacun ne pensait qu'à sauver sa vie, les prêtres et leur Évêque assassinés à Gakurazo avaient passé nuit et jour à accueillir, nourrir et protéger des milliers de déplacés de guerre venant de partout et demandant refuge et protection au Diocèse de Kabgayi. Ce courage exceptionnel n'a visiblement pas impressionné les tueurs.

Honorer la mémoire des victimes de Gakurazo c'est dire non à l'oubli et célébrer la victoire de l'amour sur toute sorte de haine et de division au Rwanda. C'est, par la même occasion, penser aux milliers d'autres innocents que l'un ou l'autre porte dans son cœur, victimes des horreurs rwandaises. Puissent naître de leur sang les germes de l'Amour véritable entre les Rwandais. »

Abbé Emmanuel DUKUZEMUNGU

Eglise catholique du Rwanda **incomprise ou complice de génocide**

Depuis la Révolution sociale de 1959 qui a rétabli la masse populaire du Rwanda dans leur droit d'être acteurs de la gestion socio-politique de leur pays, au détriment de l'oligarchie tutsie qui avait monopolisé tous les pouvoirs, l'Eglise Catholique a été accusée de participation ou de complicité dans des événements troubles qui ont endeuillé le Rwanda.

Depuis le génocide rwandais de 1994 et la prise de pouvoir du Front Patriotique Rwandais (anciens réfugiés Tutsi), les commémorations du génocide ont été l'occasion rêvée par les faucons du pouvoir pour mettre l'Eglise au banc des accusés de complicité, voire de participation de génocide.

Alors, interrogeons-nous sur l'attitude et le comportement de l'Eglise (évêques, prêtres, religieux et religieuses, fidèles) durant cette tragédie rwandaise.

Durant le génocide, on a observé des forces déchaînées d'extrémistes hutu prêts à en découdre une fois pour toutes avec les tutsis. Parmi ces derniers, et y compris des prêtres, religieux et chrétiens tutsi, on a observé des collaborateurs et des militants engagés pour la cause tutsi que défendaient les rebelles tutsi du FPR n'ayant semé que mort et désolation dans le pays depuis leur attaque du 1 octobre 1990. On parle de prêtres tutsi qui avaient fait de leurs sacristies et presbytères des lieux de sensibilisation politique et de collectes de fonds pour le FPR. L'on parle aussi de prêtres et religieux hutu devenus extrémistes à l'encontre des Tutsis. Prêtres, religieux, chrétiens ou pas, l'homme reste fragile face à la tentation du mal !

Après le génocide, une grande divergence entre l'Eglise et l'Etat est née « du sens à donner aux formes collectives du travail de deuil et de mémoire » : des prêtres prirent l'initiative d'inhumer religieusement et collectivement les corps dispersés sur les collines et d'organiser un deuil public pour les victimes tutsies et hutues du génocide et de la guerre, au-delà des ressentiments des populations traumatisées de façon différente ; les officiels de l'autorité gouvernementale, lors des cérémonies d'exhumation et d'inhumation des corps, stigmatisaient les Hutu en bloc, incitant indirectement à la haine et à la vengeance.

Deuxième point de divergence : le pardon et la réconciliation. L'Eglise commence un travail de deuil pour la Réconciliation-Reconstruction du pays basée sur la vérité et la justice et inspirées par l'esprit évangélique, en appelant tous ceux qui ont trempé dans ces crimes à assumer leurs actes devant Dieu et devant les hommes. L'Etat instaure des tribunaux populaires « Gacaca » pour forcer les Hutu à l'aveu de génocide, à force de délations et faux témoignages organisés, et les condamner sans aucun autre moyen de défense.

Ces divergences réveillèrent le ressentiment de l'Etat contre l'Eglise qui fut alors accusée de complicité et de participation au génocide : les autorités publiques entendaient que l'Eglise reconnaisse sa culpabilité et fasse publiquement preuve de repentir ! Il est vrai que des membres de la hiérarchie de l'Eglise rwandaise ont péché souvent par collusion et compromissions avec le pouvoir mais cette culpabilité individuelle n'engage en rien l'Eglise, ensemble des croyants dont chacun est responsable de ses actes et omissions !

Si des prêtres, des religieux et religieuses, des chrétiens sont soupçonnés de génocide et de crimes, ils en sont les seuls responsables car la responsabilité pénale et criminelle est personnelle et n'engage en rien la personne morale qu'est l'Eglise. Celle-ci, certes regrette que certains de ses pasteurs et membres aient trahi leur pacte d'amour et de fraternité scellé lors de leur Baptême. Ces manques d'amour et interpellent l'Eglise. Mais ils ne signent pas l'échec de l'évangélisation au Rwanda.

« L'Eglise reste blessée par le génocide », titrait La Croix dans son édition du 14 avril 2014. Oui, il y a des blessures à panser. Et que fait l'Eglise du Rwanda dans cette perspective ?

Eglise du Rwanda en prospective

Fort heureusement, l'Eglise a entamé le processus de panser ces plaies.

- Sa propre remise en question, à l'occasion de son centenaire en 2000 : appel aux chrétiens pour qu'ils se convertissent et dépassent les barrières ethniques, régionalistes... pour recomposer l'unique famille du Peuple de Dieu ;
- Initiatives pour la vérité et le pardon comme voies de la réconciliation : opération « Apôtres de la paix » à partir des communautés de base (des villages).
- Lettre pastorale du 13 juin 2002 : « Pour une justice qui réconcilie ».
- Lettre pastorale du 4 janvier 2004 : « Souvenons-nous de ce qui s'est passé en renforçant la vérité, la justice et le pardon ».
- Réaction des évêques, le 26 juillet 2004, au rapport de la Commission parlementaire sur l'idéologie du génocide... : les évêques lui reprochent des globalisations et généralisations injustifiées, l'attribution hâtive et sans analyse de l'idéologie génocidaire à des opinions et actions de personnes ou associations, la préparation hâtive du rapport sans vérification des témoignages recuei
- Ilis, le non respect de l'indépendance de la justice dès lors que la Commission remet en cause les jugements rendus par les juridictions du pays. « Marchons dans la vérité qui réconcilie tous les Rwandais, luttons pour tout ce qui favorise le développement de tout rwandais sans exclusion de personne ! »

L'Eglise du Rwanda se défend : « Accuser l'Eglise catholique de ne pas reconnaître sa part, est sans aucun fondement. L'Eglise a raison de ne pas reconnaître un crime qu'elle n'a jamais commis (sa part de responsabilité dans la propagation de l'idéologie du génocide). Sa mission propre est bien connue de tous : réconcilier les hommes avec Dieu et exhorter les hommes à vivre en frères. »

Le Pape François entre dans la danse : le 2 avril 2014, le Pape a reçu les 8 évêques rwandais dans le cadre de leur visite ad limina, occasion de leur rappeler leur mission dans le contexte du 20^{ème} anniversaire du génocide : « La réconciliation et la guérison des blessures », qui « pourraient sembler impossibles à vue humaine après tant de souffrance » restent « certainement la priorité de l'Eglise, même si le chemin est long et demande patience, respect réciproque et dialogue. Dans cette perspective, il est aussi nécessaire de renforcer les relations de confiance entre l'Etat et l'Eglise. »

Le nouveau défi de l'Eglise du Rwanda : « Soyez une Eglise en sortie qui sache prendre l'initiative et établir la confiance ! » Pourra-t-elle le relever ?



Un fidèle ami nous a quittés le 4 juin

Werner MAGIN, allemand, grand ami et bienfaiteur de la paroisse de Kaduha, est décédé après une grave maladie. Il avait 72 ans.

Je l'ai souvent rencontré dans les écoles de Kaduha pour lesquelles il a œuvré avec ses amis allemands.

Il avait rejoint les Amis de Gikongoro et recueilli, avec 'les Chanteurs à l'Etoile' une somme de 20 000€ pour une école effondrée après la pluie dans une paroisse voisine de Kibeho. Grâce à cette somme, nous avons construit une salle des professeurs..

Que Barbara sache que nous n'oublions pas.

Madeleine RAFFIN

Conférence à Toulouse

Le génocide rwandais, 20 ans après

Séance exceptionnelle du Cercle Humaniste pour deux raisons. D'abord, l'accord avec trois autres organisations donne une dimension élargie à notre groupe. Ensuite, le thème a longuement et sûrement été abordé par un ensemble de témoins uniques. Une cinquantaine de personnes attentives, ont posé des questions, dont une moitié de rwandais.

L'ancien ambassadeur, Jean Maire Vianney NDAGIJIMANA prend longuement la parole. Il est de mère tutsi et de père hutu. Nommé par le gouvernement HABYARIMANA dans un ensemble hutu, en octobre 1990, suite à la déclaration de la Baule, du président MITTERRAND. Celui-ci affirme que la France aidera les états africains s'ils évoluent vers la démocratie.

C'est le moment du début de l'offensive venue de l'Ouganda, qui attient le nord-est du Rwanda ; armée bien organisée, dont on pense d'abord qu'elle est une invasion étrangère, mais dont on apprendra plus tard qu'elle est formée de tutsis rwandais chassés en 1960 et fortement appuyée par des éléments de l'armée ougandaise. L'aide française, hommes et matériel, se fait dans la transparence- en même temps que l'intervention militaire en Irak.

Le 6 avril 0994, se produit l'attentat contre l'avion présidentiel et le début des massacres. Jean Marie Vianney est révoqué peu après Il se rend en juillet au Rwanda. Ensuite et pour quelques mois, il entre au nouveau gouvernement, comme ministre des affaires étrangères, car il espère que cette Union Nationale sera utile. Ensuite, il démissionne et s'exile en France.

Madeleine RAFFIN donne des précisions, car elle a vécu sur place les heures les plus sombres, connaissant bien de nombreux dirigeants. Contrairement aux ragots ridicules, la Caritas n'a pas délivré des fusils. Elle défend l'Eglise qui a eu 3 évêques (sur 9) assassinés, ainsi que plusieurs prêtres. Madeleine, dans son livre, en cite 13 pour le seul diocèse de Gikongoro, avec les détails.

Vice présidente de l'Association France Turquoise, elle défend aussi cette expédition humanitaire, dont les seuls viols signalés se sont révélés ...12 après.

Fidèle SIBOMANA insiste sur l'information donnée en France et en Europe. Elle est à sens unique, censurée, en fait, par l'actuel gouvernement Kagamé. Des propos comme ceux de jour, ne sont pas acceptés, y compris dans *la Croix*.

Un long débat, toujours courtois, a permis d'apprécier l'argumentation solide de l'ex ambassadeur. Son français impeccable, sa diction parfaitement audible, sa connaissance des usages diplomatiques ont impressionné l'auditoire, ainsi que ses engagements successifs inspirés par une humanité positive.

Merci à Madeleine, la rwandaise blanche, - malgré sa santé bien fragile - d'avoir réussi à offrir un échange d'une telle richesse. L'Eglise, comme la France, ont besoin d'être défendues pour leur rôle dans cette si douloureuse affaire.

Paul PISTRE

Rejoignez l'association des Amis de Gikongoro, si ce n'est déjà fait.

Cotisations et dons

Cotisations : **20 Euros** ou plus !
Abonnement : **8 Euros** minimum
Dons : à volonté

déductibles des impôts,